



Signataire : Darius Azarpey

Date de dépôt : 12 octobre 2023

Question écrite

Mesures prises par le Conseil d'Etat face à l'augmentation des signalements de punaises de lit dans le canton de Genève

A la lumière des données récentes du service de la santé publique du canton de Genève, il apparaît que les punaises de lit sont devenues un problème croissant dans notre région, avec une hausse de 20% des signalements entre 2021 et 2022. Les récents articles de presse font par ailleurs état de la présence de ces nuisibles dans plus d'un foyer sur 10 en 2023. Les piqûres et les symptômes associés à ces insectes nuisibles, ainsi que leur propagation rapide, peuvent avoir un impact significatif sur le bien-être des citoyens.

Outre le stress physique et émotionnel causé par ces infestations, il existe des préoccupations concernant la résistance croissante des punaises de lit aux insecticides traditionnels. Bien que le service de la santé publique ait publié une brochure d'information sur les punaises de lit, il est essentiel de comprendre les mesures complémentaires qui ont été ou seront prises pour aider la population à combattre cette menace.

A cet égard, j'aimerais poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- ***Quelles actions concrètes le Conseil d'Etat a-t-il entreprises ou envisage-t-il d'entreprendre pour sensibiliser davantage la population genevoise à la menace croissante des punaises de lit ?***
- ***Existe-t-il des campagnes d'information en cours ou prévues, en plus de la brochure déjà disponible, pour informer les résidents sur les méthodes de prévention et les étapes à suivre en cas d'infestation ?***

- *Comment le Conseil d'Etat coordonne-t-il avec les professionnels de la désinsectisation pour assurer que les traitements sont à la fois efficaces et sans danger pour les résidents et l'environnement ?*
- *Etant donné la résistance croissante des punaises de lit aux insecticides, y a-t-il des recherches ou des collaborations en cours avec des experts pour identifier de nouvelles méthodes de traitement ?*
- *Des signalements de la présence de punaises de lit ont-ils été recensés dans les bâtiments et locaux propriétés de l'Etat ? De même, y a-t-il eu des signalements dans les équipements roulants des Transports publics genevois (TPG) ? Le cas échéant, combien y a-t-il eu de signalements, quelles mesures ont été prises et quel en a été le coût ?*

Je remercie par avance le Conseil d'Etat de ses éclaircissements sur cette question préoccupante pour de nombreux résidents du canton.